

## **GESTION DU THÉÂTRE SOUS LES ARBRES (TSA) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION VILLE DE LE PORT/ KONPANI IBAO POUR LA PERIODE 2022-2025**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du Conseil municipal sur les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 entre l'Association Konpani Ibao et la Municipalité.

La culture, plus qu'une compétence institutionnelle est une responsabilité partagée par chacune des collectivités, notamment par notre Municipalité. Notre implication, en matière culturelle, traduit une ambition politique autour de laquelle notre cité s'est construite avec l'intime conviction, pour cette mandature, d'œuvrer à l'épanouissement du plus grand nombre, de participer à la cohésion sociale et d'agir solidairement.

En moins de 40 ans, la Municipalité a accompagné le développement d'une remarquable richesse artistique et a opéré un aménagement significatif du territoire. Nous avons multiplié les portes d'accès à la culture au travers de lieux et d'institutions relevant, notamment du spectacle vivant, du patrimoine, de l'art contemporain et de la lecture publique. Il s'est agi de favoriser tant la création, la diffusion et la formation professionnelle que les pratiques artistiques et culturelles dans leur plus grande diversité. Cette implication a aussi créé les conditions du développement de l'économie culturelle.

En ce sens, l'action municipale s'est traduite par :

- l'organisation de conditions favorables à la création artistique, à sa diffusion et à son renouvellement dans le respect de la liberté de création et de la liberté de programmation ;
- le développement d'une formation aux métiers culturels de grande qualité, en particulier dans le cadre de l'enseignement supérieur ;
- la préservation et la valorisation de notre patrimoine pour garantir, aujourd'hui, son accessibilité au plus grand nombre et, demain, sa transmission aux générations futures ;
- une reconnaissance du droit de chacun à développer la pratique culturelle de son choix.

Dans le droit fil du Pacte Culture signé, le 18 août 2015, la Ville du Port a souhaité renforcer l'offre théâtrale sur le territoire. Elle a en effet identifié le spectacle vivant, et plus particulièrement le théâtre, comme un des axes prioritaires de sa politique culturelle.

A cette fin, en 2016, la Collectivité a fait le choix de confier la direction du Théâtre Sous les Arbres à la Konpani Ibao afin de développer un projet de théâtre de territoire pour la période 2017 – 2020. Conformément aux termes de l'appel à candidature, la municipalité est en capacité de renouveler le mandat de l'association pour une nouvelle période de quatre années sur la base de la production :

- des bilans d'activités et financier couvrant l'ensemble de la période ;
- d'un nouveau projet artistique et culturel intégrant pleinement les orientations culturelles de la Municipalité.

Aussi, le Théâtre sous les Arbres s'engage à conduire son projet autour de quatre missions :

### **1/ La Programmation :**

LES RESIDENCES DE DIFFUSION - une programmation élaborée essentiellement de créations réunionnaises au théâtre et hors les murs.

VAVANGAZ SOU PIËDBWA - Carte blanche donnée aux artistes et reliée aux compagnies programmées en résidences de diffusion. Ce temps de diffusion est un outil pédagogique pour découvrir la démarche d'une compagnie.

LAPREMIDI KONTE - rendez-vous familial du TSA.

### **2/ La Création :**

BEKALI – le TSA intègre ce dispositif, soutenu par le TCO et porté historiquement par le Kabardock, Le Séchoir et Lespas culturel Leconte de Lisle, en y apportant sa singularité portant notamment sur les résidences de territoire.

DES ACCUEILS EN RESIDENCES DE RECHERCHE POUR LA CREATION – nouveau dispositif de soutien à la création réunionnaise.

### **3/ Les Territoires :**

RANT DAN RON TEAT – résidences scolaires en territoire dont la finalité est la création d'une classe théâtre sur deux années avec un programme construit en collaboration avec l'enseignant(e) de français.

VYIN BAT KARE TEAT – parcours du spectateur allant du quartier au théâtre proposés sur toutes les communes du TCO.

### **4/ La Transmission :**

Les actions culturelles conçues en lien avec la programmation du moment font l'objet d'une restitution en lever de rideau du spectacle auquel elles se rattachent, encourageant ainsi la venue au théâtre des familles des bénéficiaires de ces actions. Celles-ci peuvent prendre différentes formes :

ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE - En relation avec la démarche de la compagnie accueillie ou en lien avec le spectacle diffusé, un atelier de pratique en direction d'une classe, d'une association de quartier ou d'un groupe issu d'un centre aéré.

LA CLASSE A PROJET - le prix collégien des littératures dramatiques, « Collidram », permet à une classe de vivre une année de lecture et d'expériences théâtrales.

UN PARCOURS DU SPECTATEUR - Le parcours du spectateur de l'internat du lycée Jean Hinglo offre aux internes volontaires des sorties au théâtre toute l'année, des rencontres avec les artistes et un atelier de pratique.

LA FORMATION – stages de pratique pendant les vacances scolaires.

LA CLASSE D'ART DRAMATIQUE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL - prise en charge de la formation initiale des élèves de la classe d'art dramatique sur l'Ouest et animation des stages de masque en direction des élèves de cycle 1 et 2.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de prendre acte des bilans d'activités 2017-2020 du TSA annexés au présent rapport ;
- d'approuver les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 ainsi que de ceux du nouveau projet artistique et culturel annexé au présent rapport ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

---

**Affaire suivie par la Direction Générale Adjointe Vie Locale / Service Culture et Patrimoine**

**Pièce jointe :**

- **Bilans 2017 – 2020 consultables en mairie – service culture et patrimoine**

Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le 27/12/2021



ID : 974-219740073-20211209-DL\_2021\_162-DE

- **Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 et 2 annexes**